DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

ACCESSIBLE EN FORMATION CONTINUE

DROITS DES ENFANTS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Chiffre clé
Taux de réussite : 100% (2022/2023)

Lieu de la formation
Angers

Contacts
severine.planchenault@univ-angers.fr
Tél. : 02 44 68 86 85

Responsables pédagogiques
David NIGET (Université d'Angers)
david.niget@univ-angers.fr
et
Delphine BRUGGEMAN (ENPJJ)
delphine.bruggeman@justice.fr

Adresse web
www.univ-angers.fr/formationpro

Partenaire

Avec le soutien de

Présentation

Les droits des enfants occupent une part croissante au sein des politiques publiques, au fondement de la citoyenneté, cherchant **à promouvoir les capacités des jeunes à orienter leur propre vie et à agir sur leur environnement politique**. Ces droits se sont construits au XXe siècle dans une large acception : droits civils (en justice notamment), mais aussi droits sociaux et culturels (droit à la santé, à l'éducation, aux loisirs...), aboutissant, notamment, à la proclamation de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) en 1989. Investie d'un rôle politique fort, l'enfance est devenue, au XXe siècle, une « cause » dont les enjeux ont dépassé la simple protection des enfants eux-mêmes.
La volonté de créer un Diplôme d'Université consacré à la question des droits des enfants est née d'un constat partagé de la part des chercheurs de l'Université d'Angers spécialisés dans l'histoire des droits des enfants et des formatrices·teurs de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse – ENPJJ : un **écart persistant entre l'énonciation des droits et leur mise en application**. Aussi, il apparaît aujourd'hui nécessaire de penser les droits des enfants non seulement de manière descendante (normative), mais aussi **d'inscrire ces droits dans les pratiques des professionnels intervenant auprès des mineurs**.
Le D.U. Droits des enfants et pratiques professionnelles, porté conjointement par l'Université d'Angers et l'ENPJJ, met en avant les Sciences sociales et les humanités pour analyser les notions en débat sous une angle pluridisciplinaire tout en accordant une grande place aux savoirs expérientiels. Il établit un lien entre les différents acteurs de la protection de l'enfance et de l'éducation, tous concernés par cette question des droits. L'approche se veut à la fois critique et pragmatique, s'interrogeant sur la dimension capacitaire des droits des enfants.
Son objectif est de **favoriser la mise en œuvre de « droits réels » en tenant compte des opinions et des besoins exprimés par les enfants et les jeunes eux-mêmes, dans une perspective de renforcement de leur pouvoir d'agir**.

Objectifs

— Comprendre les enjeux politiques, juridiques, sociaux et culturels en analysant le corpus des Droits des enfants, sa genèse historique, ses fondements idéologiques et politiques et ses évolutions récentes
— Analyser la mise en œuvre de ces droits dans les environnements professionnels
— Permettre la prise en considération de l'expression et de l'opinion des enfants et des jeunes dans la mise en œuvre de leurs droits
— Mettre en œuvre des diagnostics et des plans d'action partagés avec les acteurs, dont les jeunes et les enfants eux-mêmes, pour améliorer la mise en œuvre de leurs droits dans des environnements institutionnels différenciés
— Évaluer les changements effectifs produits par ces dispositifs de valorisation des droits

Public visé

— Éducateurs, magistrats, cadres de la protection de l'enfance
— Avocats, policiers, médiateurs familiaux
— Assistants sociaux, assistants familiaux
— Animateurs socio-culturels, professionnels de l'éducation populaire
— Infirmiers, médecins, psychologues
— Enseignants du primaire et secondaire, CPE, formateurs des INSPE
— Professionnels de la petite enfance
— Autres professionnels

Conditions d'admission :
— Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +2
— OU à défaut,
présenter lors de la candidature une expérience ou un projet professionnel en lien avec le diplôme

Mise à jour | Décembre 2023 |Impression service reprographie UA

FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES
UNIVERSITÉ D'ANGERS

11, boulevard Lavoisier
49045 Cedex 01
Tél. 02.41.22.64.21

Programme

Jour 1 : 21 février 2024
Ouverture : les droits des enfants, un levier d'égalité
Delphine Bruggeman et David Niget
Atelier-théâtre avec la compagnie *À la tombée des nues*
Frédéric Phaure, Directeur de l'ENPJJ et Yves Denéchère, Pôle Enjeux, UA
Karl Hanson, professeur en droit public à l'université de Genève

Jour 2 : 22 février 2024
Socio-histoire des droits des enfants dans la sphère transnationale
Joëlle Droux, maîtresse d'enseignemenet et de recherche en histoire de l'éducation à l'université de Genève
Olivia Vernay, Collaboratrice scientifique à Genève
Mathias Gardet, professeur d'histoire à l'université de Paris 8

Jour 3 : 25 mars 2024
Familles, droits des enfants et institutions de protection de la jeunesse
Elodie Faisca, doctorante en Sciences de l'éducation à l'université de Paris
Clémence Richrad-Parret, chargée de mission au pôle régional Bretagne-Pays de la Loire du Défenseur des droits

Jour 4 : 26 mars 2024
Développement, besoins fondamentaux et droits des enfants, approche clinique
Caroline Dubreil, cheffe de projet, Besoins Fondamentaux de l'Enfant, Direction Enfance Famille Jeunesse Département du Nord
Priscille Gérardin, Chef du service de pédopsychiatrie au CHU de Rouen
Mickaël Dinomais, Professeur des universités, Médecine physique et de réadaptation pédiatrique au CHU d'Angers

Jour 5 : 17 avril 2024
Genre, santé et sexualités dans les droits des enfants
Vincent Warnery, consultant accompagnement
David Niget, maître de conférences en histoire
Yaëlle Amselem-Mainguy, sociologue, chargée de recherche à l'INJEP
Ciné-conf' : *Soy Libre* (2022) avec la réalisatrice Laure Portier

Jour 6 : 18 avril 2024
Droits des enfants et inégalités sociales (droits économiques, sociaux et culturels)
Alice Sophie Sarcinelli, Maîtresse de conférences en anthropologie à l'université de Paris Cité Sorbonne Nouvelle

Jour 7 : 29 mai 2024
Éducation, école et droits des enfants
Raphaël Matta-Duvignau, maître de conférences en droit public à l'université de Versailles Saint-Quentin
Olivier Haeri, délégué général (FESPI)

Jour 8 : 30 mai 2024
Justice des mineurs et droits des enfants dans le système judiciaire
Delphine Bourgouin, juge des enfants, tribunal de grande instance d'Angers
Cécile Nounou, magistrate chargée de mission, ENPJJ

Jour 9 : 19 juin 2024
Droits capacitaires et émancipation
Olivier Blond-Rzewuski, professeur des écoles, formateur à l'INSPE à Angers
Représentation théatrale avec l'association *l'Envol*

Jour 10 : 20 juin 2024
Migrations et droits des enfants
Léa Jardin, chercheure en droit à l'ENPJJ
Lydie Déaux, doctorante en sociologie à l'université de Poitiers

Jour 11 : 4 juillet 2024
Évaluations, bilan de la formation et construction de réseaux professionnels
David Niget et Delphine Bruggeman
Grand témoin, Yves Denéchère

À noter

Organisation de la formation :
— Durée : 77 heures réparties en 11 journées thématiques, sur 5 regroupements de 2 à 3 jours + une journée finale de bilan et d'évalution
— Calendrier : de février à juillet 2024
— Pédagogie : conférences universitaires et ateliers interactifs s'appuyant sur les représentations et l'expérience professionnelle des participants ; ateliers théâtre, études de cas, débats et mutualisation des pratiques.
— Intervenants : universitaires (historien.ne.s, sociologues, anthropologues, philosophe, juristes, psychologue), professionnel.le.s (magistrates, éducateurs, acteurs associatifs), artistes (comédiennes, réalisateur de documentaires), représentant.e.s des ONG et des institutions internationales. **Avec la participation exceptionnelle de Karl Hanson, Professeur en droit public à l'Université de Genève et directeur du Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE).**

Modalités pratiques :
— Candidature en ligne : sur le site de l'Université du 16 octobre au 8 décembre 2023
— Début de la formation : février 2024
— Nombre d'inscrits : 25 maximum
— Validation : rédaction d'un dossier professionnel élaboré tout au long de la formation et présentation à l'oral
— Coût de la formation : 1650 euros (+ droits universitaires) en formation professionnelle. 5 places réservées et financées pour des professionnels de la PJJ
— Possibilité de préparer ce DU en complément d'une formation universitaire - 150 euros en formation initiale.
— Non éligible au CPF.

Visitez notre site

FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
ET SCIENCES HUMAINES
UNIVERSITÉ D'ANGERS

11, boulevard Lavoisier
49045 Cedex 01
Tél. 02.41.22.64.21